



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

### SAINT-JOSEPH-DU-LAC :

#### **Un investissement de 1,4 M\$ pour la réalisation d'importants travaux d'élargissement, de remplacement de ponceaux et de pavage sur la montée du Village**

**Saint-Joseph-du-Lac, le 31 août 2019** – Le conseil municipal de Saint-Joseph-du-Lac est heureux d'annoncer que la montée du Village fera l'objet de travaux majeurs d'élargissement, de remplacement de ponceaux et de pavage sur 2,5 km, soit la quasi-totalité de sa longueur. Selon l'échéancier de l'entrepreneur, ces travaux débuteront dans la semaine du 31 août et s'échelonneront jusqu'à la mi-octobre, environ.

#### **Circulation routière**

La circulation sera maintenue, en alternance, durant les travaux, à l'exception de quelques possibles détours ponctuels lors de phases critiques au début des travaux. Aucuns travaux ne se dérouleront durant les fins de semaine.

#### **Aménagement de bandes cyclables**

Cette réfection majeure inclut l'ajout d'une bande cyclable de 1,5 km, visant à sécuriser certaines portions de cette route très empruntée par les cyclistes. L'ajout de ces bandes cyclables était prévu des suites de la réalisation d'une étude par l'organisme Vélo-Québec, laquelle suggérait des pistes de solution visant une meilleure cohabitation et entre tous les types d'usagers de la route dans le secteur rural.

#### **Un investissement de 1,4 M\$ financé à 75 % par le *Programme d'aide à la voirie locale***

Grâce à l'obtention d'une subvention dans le cadre du *Programme d'aide à la voirie locale*, 75 % des coûts totaux des travaux de réfection évalués à 1,4 M\$ sont assumés par le gouvernement du Québec. La municipalité économise ainsi près de 1M\$. Pour en bénéficier, la Municipalité doit respecter la condition que les travaux soumis soient entièrement terminés avant le 31 décembre 2020. C'est ce qui motive leur réalisation durant l'automne.

« Le conseil municipal et moi nous réjouissons de pouvoir réaliser ces travaux en bénéficiant de la subvention du *Programme d'aide à la voirie locale*, laquelle finance la majeure partie des coûts importants de cette réfection. Au terme des travaux, la voie routière sera plus sécuritaire et favorisera un meilleur partage de la route entre automobilistes, cyclistes et machinerie agricole. La conduite de tous en sera d'autant plus agréable! », explique le maire de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoit Proulx.

- 30 -

Renseignements : Marie-Michelle Crevier  
Responsable des communications  
450 623-1072 poste 233  
mmcrevier@sjdl.qc.ca